



Loguivy Canot club

Licences 2022
Adhésions 2022

Nom:

Prénom:

Adresse complète:

Téléphone domicile:

Téléphone portable:

Courriel personnel (obligatoire pour retour FFV):

Date et lieu de naissance:

N° de licence FFV (si licencié(e) l'année précédente):

Equipier: oui / non

Skipper: oui / non

Nom du bateau:

Tarifs 2022 : (délivable à partir du 15/01/2022)

- Licence Adulte avec adhésion au LCC: 72 €
- Licence Jeune avec adhésion au LCC: 42 €
- Carte de Membre LCC 2022 : 14€

NB: Paiement par chèque à l'ordre du LCC, en espèces ou par virement (IBAN : FR76 1220 6023 0089 0666 8600 176 CODE BIC : AGRIFRPP822) – joindre l'avis de virement à la demande.

Mettre une enveloppe timbrée dans la demande d'adhésion pour un retour de la licence par courrier.

PAS DE COMMANDE DE LICENCES SANS REGLEMENT, NI FORMULAIRE D'ADHESION, NI CERTIFICAT MEDICAL ou QUESTIONNAIRE DE SANTE FFVOILE (MAJEURS) ou ATTESTATION liée au questionnaire de santé (MINEURS) -> (A JOINDRE DANS LA DEMANDE POUR LE RETOUR D'UNE LICENCE COMPETITION PAR LE CLUB).

SANS CERTIFICAT MEDICAL JOINT, LE CLUB VALIDE UNE LICENCE ADHESION SUR LE SITE FFV, LE LICENCIÉ SCANNERA SON CERTIFICAT DANS SON ESPACE LICENCIÉ OU REPONDRA AU QUESTIONNAIRE DE SANTE (cf .mail reçu par la FFV après validation de la licence par le club) ET IMPRIMERA ALORS SON JUSTIFICATIF DE LICENCE COMPETITION 2021 (La licence 2.0 est un document pdf représentant la licence informatiquement et qui permet au licencié de l'imprimer autant de fois qu'il le souhaite et qui a la même valeur qu'une licence traditionnelle)

- **Pour les personnes majeures uniquement**, un questionnaire de santé permet de conserver le bénéfice du certificat de l'année précédente à condition que la date du certificat présenté en 2021 ou en 2020 le permette (- de 2 ans à la date de prise de licence, voir document joint) et qu'aucune réponse au questionnaire de santé en soit un « oui ». Si ce n'est pas le cas, un certificat médical est requis.
- **Pour les personnes mineures** une attestation de réponse au questionnaire de santé est obligatoire et se substitue au certificat médical si aucune réponse n'est un « oui ». (voir document joint). Si ce n'est pas le cas un certificat médical est requis.

A adresser ou déposer la demande de licence à :

Pierre-Yves BERNARD, 24, Rue du Moulin
Loguivy de la Mer
22620 – PLOUBAZLANEC

Tél. : 06 24 30 91 98 pierre-yves.bernard@wanadoo.fr

E mail : loguivycanotclub@gmail.com

<http://loguivycanotclub.com>